

DOSSIER SPECIAL MARE

1. ORIGINE DE LA MARE

Comme beaucoup de villages éloignés des cours d'eau, une mare constituait à une certaine époque une réserve d'eau au plus proche des habitations permettant de subvenir aux besoins des diverses activités agricoles, domestiques ou artisanales de nos ancêtres.

Selon les anciens du village, la mare aurait été réalisée après la révolution par les gens du village vraisemblablement selon le procédé illustré par la photo ci-contre.



On rappelle que Carnetin était à cette époque un village couvert de vignes. Les besoins en eau étaient importants, comme en témoigne encore la présence de nombreux puits. Toutefois, on peut penser que ceux-ci ne suffisaient pas pour abreuver les bêtes, arroser les cultures ou éteindre les incendies.

2. DEGRADATION DE LA MARE

Il est un fait, une mare est vouée à disparaître si on ne prend pas la précaution d'en assurer un minimum d'entretien et la mare du village de Carnetin n'a pas échappé à cette loi de la nature.

En 2005, un printemps chaud et faiblement pluvieux a pour conséquence d'abaisser le niveau de l'eau de manière significative.

Les premiers roseaux font alors leur apparition sur les berges et les faibles pluies estivales ne permettent à la mare de retrouver son niveau de sortie d'hiver.

Les rhizomes tracent et les roseaux colonisent la mare en seulement trois années.

En 2008, ils finissent par envahir la quasi-totalité de la surface.

Dès lors, le processus d'eutrophisation commence son œuvre.

Si rien n'est fait, le phénomène s'amplifie et le milieu perd son état aquatique pour devenir terrestre.



La mare en mai 2005



La mare en mai 2008

3. CE QUI A PERMIS DE SAUVER LA MARE DE L'EUTROPHISATION

Au mois d'octobre 2008, une opération de faucardage des roseaux est initiée conjointement entre la mairie et l'association de défense de l'environnement « les Amis de Carnetin ».

La mobilisation est importante et en une seule journée, la mare a retrouvé son aspect d'origine.



Malheureusement, les rhizomes sont bien implantés et chaque printemps, les roseaux repoussent de plus belle. Entre 2009 et 2013, les membres de l'association limitent l'invasion en effectuant deux coupes à l'année, une fin juin pour permettre une oxygénation par photosynthèse durant l'été et une autre à mi-octobre afin de limiter le pourrissement des roseaux pendant l'hiver.

4. LA REHABILITATION

Il est une évidence : les deux opérations annuelles de faucardage réalisées par des bénévoles ne constituaient pas une solution pérenne, d'autant qu'au bout de 4 années d'effort, les roseaux gagnaient en vivacité. Un constat s'imposait : nous avons gagné des batailles mais perdu la guerre !

Aussi, il était nécessaire de confier à une entreprise spécialisée la réhabilitation complète de cette mare avant qu'elle ne disparaisse comme la plupart d'entre elles qui ont été abandonnées, comblées, remblayées.

Ceci fut réalisé en décembre 2015 en considérant que cette mare faisait partie du patrimoine communal au même titre que les bâtiments de la mairie, l'ancien pigeonnier ou encore l'église. Cette mare constitue un véritable réservoir de biodiversité à valoriser et agrémente, comme élément paysager, les parcours pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) et à l'office du tourisme de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Le marché passé avec une entreprise agréée portait sur le protocole suivant :

1. ANALYSE DES BOUES

Le projet prévoyait d'épandre les boues de curage sur le terrain communal situé à proximité de la mare à condition que celles-ci ne contiennent pas de métaux lourds conformément au Règlement Sanitaire Départemental.

2. DEPLACEMENT DU CHEPTEL

Les poissons ont été récupérés à l'épuisette et stockés à proximité dans des cuves dans l'attente d'être remis dans la mare. Ce travail fut réalisé avec le concours de bénévoles.

3. LE CURAGE

Entre 300 et 350 m³ de boues ont été curées et mises en dépôt après assèchement par pompage.

4. LE RENFORCEMENT DU TUNAGE

Le tunage réalisé à la fin des années 80 par la commune est encore en bon état. Un renforcement a été réalisé par la mise en place de pieux en chêne et en châtaigner, ce qui permet d'augmenter sa durée de vie de plusieurs décennies.

5. LA CREATION D'UNE PENTE DOUCE

La création d'une pente douce comprise entre 25 et 30% avec des paliers sur plus de la moitié du périmètre permet de répondre à deux objectifs essentiels:

- 1) **Un rôle écologique** : le choix de plantes appartenant à la flore sauvage de la région permet la création de «niches écologiques» correspondant aux exigences d'une faune diversifiée participant à l'équilibre écologique de la mare.
- 2) **Un rôle épurateur** : la végétalisation avec un mélange spécial « zones humides » complétée d'une implantation naturelle des espèces épuratrices favorisera l'oxygénation du milieu.

6. LA CREATION D'UNE ZONE DE TRANQUILLITE

Dans le secteur sud-ouest, le saule est préservé afin d'apporter une zone ombragée à la mare permettant de limiter l'élévation de la température de l'eau dans les périodes de canicule.

Afin de laisser aux petits animaux suffisamment de quiétude, une barrière empêchant le public de passer est mise en place au bout de la sente piétonne et une haie d'épineux est plantée sur l'autre côté.

Ces dispositions permettront d'obtenir une zone de tranquillité pour la faune et la flore sur plus de la moitié du périmètre de la mare.

7. LA REHABILITATION DE L'ACCES DU BETAIL

Toujours selon les anciens du village, il existait une rampe faite de pavés pour permettre aux bœufs ou aux chevaux de ne pas s'enliser lors de l'abreuvement. Pour conserver l'authenticité de la mare, cette rampe a été repavée.

8. L'HOTEL A INSECTES

Un hôtel à insectes été réalisé par les membres de l'association « les Amis de Carnetin » dans le cadre d'une convention signée avec la commune. Ces travaux ont été réalisés sous le préau de la mairie.



Afin d'éveiller les enfants du village à l'environnement et de les sensibiliser à la richesse de la faune sauvage, la mise en place des constituants de l'hôtel à insectes (tuiles, rondins de bois...) a été réalisée par les enfants le 14 juin 2015 avec explication sur le rôle de chaque « niche ». Pour clore cette journée, une balade en ânes a été proposée aux enfants du village.



5. L'ENTRETIEN

Une mare est un milieu vivant. Il faut constamment suivre son évolution et, surtout, l'entretenir.

Un entretien classique consiste à nettoyer régulièrement la surface de la mare et de temps en temps le fond, cela évite l'atterrissement, c'est-à-dire son engorgement.

C'est pourquoi la mairie a passé en 2017 une convention avec l'Association « Les Amis de Carnetin » pour la réalisation d'un programme annuel d'entretien de la mare communale.

Les principaux travaux à effectuer sont :

- . la surveillance de la faune et de la flore,
- . le nettoyage des abords,
- . l'élagage régulier des saules,
- . le faucardage des roseaux,
- . l'arrachage des algues,
- . la régulation de la population de poissons.

Ces dispositions sont prises en dérogation de l'arrêté n° 2015-036 portant réglementation de la mare à Gros afin notamment d'en préserver sa tranquillité et sa biodiversité.

Chacun peut en prendre connaissance sur place et est invité à en respecter les fondements pour le bien-être de tous.

Vous pourrez ainsi voir Michel Bernard plusieurs fois par an couper, élaguer, nettoyer et prélever le surplus de population de poissons pour les relâcher dans d'autres mares afin de les repeupler. Cette dernière opération est essentielle car les poissons se nourrissent des larves des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...).



La mare après nettoyage du début de printemps 2023



Michel BERNARD

*Pour tous renseignements complémentaires,
prendre contact avec Hervé DENIZO,
adjoint au maire, chargé de l'environnement*